NOM :

EXAMEN ARBITRE DEPARTEMENTAL
SPECIFIQUE SABRE

1 - L'attaque est correctement exécutée quand :

- ❑ - le tireur marche le bras raccourci, fait une fente et touche en allongeant le bras
- ❑ - le tireur en faisant sa fente, dépasse son adversaire et touche en se retournant
- ❑ - l'allongement du bras, menaçant continuellement de la pointe ou de la taille la surface valable, précède le déclenchement de la fente

2 - Si un tireur porte un coup avec la coquille :

- ❑ - l'arbitre doit annuler la touche et donner un carton jaune au tireur fautif
- ❑ - l'arbitre donne un carton jaune mais n'annule pas la touche
- ❑ - l'arbitre donne un carton rouge et annule la touche

3 - Si l'attaque part alors que l'adversaire est « pointe en ligne » :

- ❑ - l'attaquant doit toucher par coup droit
- ❑ - l'attaquant doit, au préalable, écarter l'arme de son adversaire
- ❑ - l'attaquant doit toucher obligatoirement en frôlant le fer de son adversaire

4 - Au sabre, lorsqu'il y a corps à corps, c'est à dire lorsque les deux adversaires sont en contact :

- ❑ - le combat est arrêté et le tireur fautif est sanctionné par un carton jaune
- ❑ - le combat est arrêté et l'arbitre inflige un carton rouge au tireur fautif
- ❑ - les tireurs sont autorisés à occasionner le corps à corps s'il est sans brutalité ni violence

5 - Dans une attaque composée, si l'adversaire trouve le fer dans une des feintes :

- ❑ - il a droit au contre temps.
- ❑ - il a droit à la contre attaque.
- ❑ - il a droit à la riposte

Fédération Française d'Escrime, 14 rue Moncey - 75009 PARIS
Téléphone : 01 44 53 27 50 / Télécopie : 01 40 23 96 18